

Demande d'accès au service Le Bus + à la Demande pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)



Attention : complétez, signez et envoyez les pièces justificatives demandées.

(Attestation médicale dûment remplie p6 – carte d'invalidité)

Envoyez ou déposez votre dossier à :

La Boutique Mobilité

68, Place Jules Morgan

13 300 Salon de Provence

Première demande Renouvellement

Civilité : Monsieur – Madame (Rayez la mention inutile)

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

.....

Code Postal : Commune :

Téléphone : Portable :

Email :

Personne à prévenir en cas de problème :

Nom : Téléphone :

Statut / profession :

Merci de préciser les éventuelles difficultés de voiries que pourraient rencontrer le conducteur pour accéder avec le véhicule à l'adresse souhaitée (impasse, voie étroite, difficulté de stationnement / retournement...)

.....
.....
.....

Attention :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer votre dossier d'utilisateur du service de transport pour les personnes à mobilité réduite. Les destinataires des données sont les agents du réseau Libébus – Transport Mobilité de la Métropole, les membres de la Commission d'Accès au service et les agents de la centrale de réservation.

Pour les besoins de l'exploitation, la métropole intègre les informations suivantes à ses propres fichiers informatiques :

- Nom, prénom, date de naissance, adresse du domicile, N° de téléphone, particularités d'accès au domicile,
- Nature de l'aide technique employée et type de handicap,
- Besoin ou pas de la présence d'un accompagnateur gratuit,
- Trajets habituels à réaliser avec le TAD PMR (à compléter):

.....
.....

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :
Métropole Aix-Marseille Provence, Réseau Libébus Métropole Mobilité – La Boutique – 68, place Jules Morgan – 13 300 Salon de Provence

Fait à le

Signature du demandeur

Attestation de prise de connaissance des règles
de fonctionnement du service



Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'utilisation du service Le Bus + à la Demande réseau Libébus-Métropole Mobilité et je m'engage à les respecter.

Je suis en particulier informé du fait que :

- Le véhicule ne peut transporter qu'un seul fauteuil par trajet.
- Les demandes pourront être prises en compte dans le cadre des possibilités offertes et pourront conduire à l'aménagement des horaires de prise en charge.
- S'agissant d'un transport collectif, le regroupement de plusieurs personnes dans le véhicule se fera chaque fois que possible. A l'horaire souhaité par l'usager, il peut lui être proposé un horaire proche favorisant le regroupement. Le trajet entre l'origine et la destination peut s'effectuer moins directement que quand l'usager se déplace avec un véhicule personnel. La durée du transport peut en être allongée dans la limite d'une heure sur la totalité du transport.
- Le nombre de trajets, hors domicile travail, est plafonné à 24 courses par semaine par usager (12 allers-retours).
- Un même usager handicapé ne peut procéder à la réservation de deux courses dont l'intervalle serait inférieur à 30 minutes, excepté pour les allers-retours liés à l'accompagnement de son enfant à l'école élémentaire.
- Une course s'entend sans arrêt intermédiaire et pour un minimum de 200 mètres.
- Afin d'assurer l'accès de tous au service, la centrale de réservation peut être amenée à refuser des demandes de transport pour privilégier les motifs de travail, étude, scolaire en heure de pointe (7 h à 8h30 et 16h à 18h).

- Les réservations s'effectuent du lundi au samedi de 7h30 à 19h00. La réservation doit être effectuée au minimum deux heures avant l'heure souhaitée. La réservation des trajets réguliers peut être programmée sur une semaine.

- L'utilisateur doit se présenter au point de rendez-vous 5 mn avant l'heure fixée lors de sa réservation afin de faciliter le fonctionnement du service. En cas de retard, le conducteur n'attendra pas au-delà de 5mn suivant l'heure fixée à la réservation. Il poursuivra sa tournée. La course sera considérée comme annulée hors délai par l'utilisateur.

- Une annulation doit être effectuée le plus tôt possible et au plus tard deux heures avant le déplacement. Un transport annulé au dernier moment est un transport qui n'est pas proposé aux autres clients. Il sera considéré comme une course annulée hors délai.

- Tous les retards de plus de 5 minutes ou annulations hors délai seront répertoriées par la centrale de réservation. Les courses retour sont automatiquement annulées ainsi que les courses de la semaine en cours et suivantes.

- Les comportements gênant le bon fonctionnement du service ou les attitudes inappropriées vis-à-vis du personnel de conduite ou des usagers pourront être sanctionnés. Le président de l'Autorité Organisatrice ou son représentant décidera des sanctions à appliquer.

- Le transporteur, seul, a le choix de l'itinéraire. Seul l'accès sur les voies publiques est permis au véhicule.

- La destination doit avoir été indiquée à la réservation. Aucune modification ne peut être faite au moment du départ.

- Si le véhicule est en retard de plus de 10 mn, le conducteur informera la centrale de réservation qui préviendra l'utilisateur, dans la mesure du possible.

- Il n'appartient pas à l'utilisateur de choisir le personnel de conduite qui effectuera sa course. L'utilisateur ne doit en aucun cas interférer dans l'organisation des courses ou dans l'organisation interne de l'entreprise de transport ou de la centrale de réservation.

- Le service proposé ne peut être assimilé à un transport médical. Sont exclus :

- les transports à but thérapeutique pris en charge par la sécurité sociale,

- les dessertes des écoles, collèges et lycées prises en charge par le Département,

- les transports spécifiques pour leurs propres besoins des établissements spécialisés (ESAT, IME, Maisons de retraite, centres spécialisés, centre d'accueil de jour) en particulier ceux bénéficiant d'un prix journée relevant de l'action sanitaire et sociale, compétence du Département.

- Le service Bus + à la Demande intervient sur les destinations scolaires ou universitaires dès lors qu'aucun organisme public ne peut le prendre en charge sur un autre mode.

- L'utilisateur doit être autonome ou être pris en charge par un tiers.

- Le véhicule peut vous prendre en charge à l'adresse de votre domicile, il se rapprochera au plus près sans toutefois quitter la voie publique. Le service comprend une aide à la montée du véhicule, la fixation du fauteuil, le transport et une aide à la descente du véhicule. Le conducteur assure également un accompagnement tout au long du trajet (information ...). Pour des raisons de sécurité, le personnel n'est pas habilité à faire du portage ou à faire franchir plusieurs marches à un client en fauteuil.
- Le service est payant et l'usager doit se procurer un titre de transport et le valider en montant dans le véhicule. A défaut de valideur, l'usager devra le présenter au personnel de conduite.
- Si le déplacement de la personne à mobilité réduite nécessite un besoin d'accompagnement (Accompagnateur PMR), une carte « accompagnateur de » est établie au nom de l'ayant droit. Une photo d'identité de l'ayant droit doit être jointe lors de la constitution du dossier.
- Les mineurs de moins de 18 ans ayant accès au service de Bus + à la demande doivent être systématiquement accompagnés d'un adulte valide.

Fait à le

Signature

Attestation médicale

(A faire remplir par un médecin et à joindre au dossier)



Information à destination du médecin :

Le but de ce document est de fournir à la Commission d'accès au service, les informations utiles à l'évaluation des besoins du demandeur en matière de transport en commun. Il s'agit notamment de permettre d'apprécier si la personne est autonome dans ses déplacements ou si elle doit être systématiquement accompagnée d'un tiers. Attention le Transport adapté aux personnes à mobilité réduite n'est pas un transport médicalisé mais un service de transport collectif, à la demande, effectuant des trajets d'adresse à adresse circulant uniquement sur la voie publique.

• Information concernant la personne :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Adresse :

.....

• **Type de handicap :**

- Moteur Auditif Visuel Cognitif
 Mental Psychique Trouble de santé

• **Aide technique :**

- Chien d'accompagnement Assistance respiratoire
 Fauteuil roulant manuel Fauteuil roulant électrique
 Déambulateur Canne

• **Capacités / Incapacités:**

- Besoin d'aide pour s'asseoir et/ou se lever
 Possibilité de monter une marche haute
 Marche sur une distance et un temps limité
 Marche très lente
 Troubles de l'équilibre
 Possibilité de s'asseoir dans une voiture particulière
 Désorientation temporo-spatiale l'empêchant de prendre un transport en commun
 Troubles sévères de la compréhension
 Dépendance à des traitements continus nécessaires à la survie

• **Entourage de la personne handicapée**

- La personne vit seule ou ne dispose pas d'aidant capable de lui apporter une aide
 La personne dispose d'un conjoint ou aidant capable de lui apporter une aide

• **Nécessité de la présence d'un accompagnateur**

- Optionnel (à l'appréciation de la personne handicapée)
- Obligatoire pour un déplacement hors du domicile
- Pour tous les actes
- Dans les déplacements (locomotion et transferts)
- Préciser la durée de validité du certificat médical temporaire :

Date :/...../..... **Signature du médecin**

Pour mieux connaître vos besoins
(A compléter et à joindre au dossier)



• **Comment avez-vous eu connaissance du service Bus + à la Demande ?**

.....

• **Si vous êtes déjà utilisateur du service, êtes-vous satisfait ?**

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| - De l'état et du confort du véhicule ? | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| - De l'information sur le service ? | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| - Des modalités de réservation ? | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| - Du personnel de la centrale de réservation ? | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| - Du personnel de conduite ? | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| - Du service en général ? | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| - Avez-vous des idées de piste d'amélioration du service ? | | |

.....

• **En dehors du service Bus+ à la Demande, comment vous déplacez vous ?**

- Je ne me déplace pas
- Je ne fais que des petits déplacements à pied
- Je fais appel à un aidant pour me transporter (conjoint, famille, amis)
- J'ai un véhicule personnel et je peux conduire
- Je fais appel à un service privé ou associatif spécialisé
- Je fais appel à un taxi ou service privé non spécialisé
- J'utilise les lignes régulières du réseau :

• **En dehors du service Bus+ à la Demande, comment vous déplacez vous ?**

| Motif/Fréquence | Tous les jours y compris le week-end | Tous les jours en semaine | Une à plusieurs fois par semaine | Moins d'une fois par semaine | Occasionnellement |
|-------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------|----------------------------------|------------------------------|-------------------|
| Ecole / Etudes | | | | | |
| Travail | | | | | |
| Soins médicaux | | | | | |
| Démarches administratives | | | | | |
| Correspondance (train- avion – car) | | | | | |